

Arrêté du 14 juin 2011 fixant le programme d'enseignement de l'histoire-géographie dans les classes de seconde et de première conduisant au baccalauréat général, option internationale

NOR: MENE1116113A
Version consolidée au 13 janvier 2018

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,
Vu le code de l'éducation ;
Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 12 mai 2011,
Arrête :

Article 1

Le programme de l'enseignement commun d'histoire-géographie dans les classes de seconde et de première conduisant au baccalauréat général, option internationale, est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

Article 3

Modifié par Arrêté du 19 juillet 2011 - art. 1

Les dispositions relatives aux classes de seconde et de première de l'arrêté du 24 octobre 2005 fixant le programme des épreuves spécifiques d'histoire et géographie du baccalauréat, option internationale, sont abrogées à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

Article 4

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

Modifié par Arrêté du 5 novembre 2012 - art. 2

Histoire-géographie Classes de seconde et de première conduisant au baccalauréat général - option internationale

Préambule

Les programmes enseignés dans les classes de seconde et de première conduisant au baccalauréat général, option internationale, se réfèrent aux programmes nationaux d'enseignement arrêtés le 8 avril 2010 (programme de la classe de seconde publié au B.O. spécial n° 4 du 29 avril 2010) et le 21 juillet 2010 (programme de la classe de première publié au B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

Dans les deux disciplines, les professeurs chargés de l'enseignement commun d'histoire-géographie dans les sections internationales l'exercent dans le cadre de leur responsabilité pédagogique. Le traitement des questions obéit aux objectifs d'apprentissage, choix et prescriptions de mise en œuvre définis dans les programmes arrêtés les 8 avril et 21 juillet 2010. Dans ce cadre, le traitement des questions prendra en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation, de l'espace et de l'État dont relève la section.

HISTOIRE

Questions pour comprendre le xx^e siècle

Le programme d'histoire de la classe de première est conçu en cohérence avec celui de la classe de seconde, dans le cadre d'un tronc commun sur deux années :

- il est dans son prolongement chronologique : consacré au xx^e siècle, il prend la suite d'une mise en perspective sur le temps long, de l'Antiquité au xix^e siècle ;
- il se situe également dans sa continuité en termes d'objectifs d'apprentissage, tant sur le plan des connaissances à acquérir que sur celui des capacités et des méthodes à approfondir.

Ce programme présente de réelles complémentarités avec celui de géographie ; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement.

Le fil conducteur du programme

Des questions indispensables à la compréhension de l'histoire du monde au xxe siècle constituent la trame de ce programme.

En ce début du xxième siècle, il est possible d'avoir une vue globale et synthétique sur le siècle précédent et ainsi de concevoir une nouvelle approche thématique. Les questions qui structurent les programmes, centrées sur la compréhension du xxe siècle, sont mises en perspective sur une plus longue durée lorsque cela s'avère pertinent : ainsi, une bonne compréhension des mutations des économies et des sociétés nécessite une étude s'étendant du milieu du xixe siècle à nos jours ; la décolonisation est plus intelligible si son étude est reliée à celle de la colonisation ; 1989 ne peut être perçu comme une rupture que si l'on aborde la période postérieure...

Pour traiter le programme

Deux éléments essentiels visent à faciliter la mise en œuvre du programme :

- afin de délimiter clairement ce qu'il convient de traiter, chaque question est problématisée de façon précise, comme dans le programme de seconde ;
- des études significatives et mises en perspective (démarche déjà introduite au collège et en classe de seconde) sont proposées non seulement pour écarter la tentation de l'exhaustivité mais aussi pour permettre une mise en œuvre dynamique du programme.

Le professeur doit exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité notamment de construire son propre itinéraire en fonction de son projet pédagogique, en articulant les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

L'approche thématique qui structure le programme doit être fondée sur la mobilisation de repères chronologiques fondamentaux.

La réflexion critique sur des sources de nature différente, déjà exercée en seconde, doit être approfondie. Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place, conformément aux objectifs visés par l'enseignement d'histoire des arts.

Questions pour comprendre le xxe siècle

Le professeur peut articuler les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1. - Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du xixe siècle (9-10 heures)

| QUESTIONS | MISE EN ŒUVRE |
|------------------------------|--|
| Croissance et mondialisation | La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850. Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire). |
| Mutations des sociétés | La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850. Une étude : l'immigration et la société française au xxe siècle. |

Thème 2. - La guerre au xxe siècle (16-17 heures)

| QUESTIONS | MISE EN ŒUVRE |
|--|--|
| Guerres mondiales et espoirs de paix | La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale. La Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes. Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU. |
| De la guerre froide à de nouvelles conflictualités | La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : un lieu (Berlin 1945-1989), une crise (Cuba 1962), un conflit armé (la guerre du Vietnam). De nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide : un conflit armé (la guerre du Golfe 1990-1991) ; un lieu (Sarajevo 1992-1995) ; un acte terroriste (le 11 septembre 2001). |

Thème 3. - Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)

| QUESTIONS | MISE EN ŒUVRE |
|---|--|
| Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi) | Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités. |

| | |
|---------------------------------|---|
| La fin des régimes totalitaires | La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg. Gorbatchev et la fin de l'URSS. |
|---------------------------------|---|

Thème 4. - Colonisation et décolonisation
(7-8 heures)

| QUESTIONS | MISE EN ŒUVRE |
|-------------------------------------|--|
| Le temps des dominations coloniales | L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations. |
| La décolonisation | La guerre d'Algérie. |

Thème 5. - les Français et la République
(15-16 heures)

| QUESTIONS | MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| La République, trois républiques | L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890). Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine. 1958-1962, une nouvelle République. |
| La République et les évolutions de la société française | La République et la question ouvrière : le Front populaire. La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880. La place des femmes dans la vie politique et sociale de la France au xxe siècle. |

En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

Le programme national d'enseignement de la géographie de la classe de première a été en partie modifié, on traitera les thèmes et questions définis ci-dessous.

Géographie - France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 1 - France et Europe dans le monde (14-15 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|---|
| L'Union européenne dans la mondialisation | - L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation - Une façade maritime mondiale : la Northern Range - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée |
| La France dans la mondialisation | - La présence française dans le monde - La France, pôle touristique mondial - Paris, ville mondiale |

Thème 2 - L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (14-16 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|---|
| De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne | - L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable |

| | |
|---|--|
| | - Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires |
| Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement | - Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas) - Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques |

Thème 3 - Aménager et développer le territoire français (14-15 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|--|
| Valoriser et ménager les milieux | - La gestion durable d'un milieu (étude de cas) - Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris) |
| La France en villes | - Mouvements de population, urbanisation, métropolisation - Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales - Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux |
| Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation | - Un territoire de l'innovation (étude de cas) - Dynamiques de localisation des activités et mondialisation |
| Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation | - Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (étude de cas) - La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport |

Thème 4 - Un État au choix : dynamiques de ses territoires dans la mondialisation (15-16 heures)

(En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures)

Fait le 14 juin 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général
de l'enseignement scolaire,
J.-M. Blanquer